

Cachez cette opposition que je ne saurais voir

Sur la question du droit d'expression, le maire sortant a longtemps lutté pour garder le monopole de l'Hebdo.

Maîtriser l'information, c'est réduire l'opposition au néant pour faciliter sa propre réélection.

En 2010, le Tribunal sanctionna cette attitude liberticide et nous accorda une tribune dans l'Hebdo.

En 2013, comme la loi l'impose, FDS a sollicité un espace sur ce site.

1200 caractères pas mois, sans photo, c'est tout ce que le maire sortant nous a accordé.

Pour résumer, je citerais un journaliste de la vdn:

«Le Maire de Seclin, a indiqué lors du repas fraternel du PC, que des Seclinois l'interpellaient à propos des tribunes politiques, ouvertes à l'opposition.

La loi fait que je ne peux pas y toucher. Même s'il y a des mensonges ou de la diffamation. C'est malheureux, mais c'est comme ça.

Est-ce à dire, poursuit le journaliste, qu'il est malheureux qu'une opposition ait le droit de s'exprimer dans un hebdo financé par la ville donc l'ensemble des seclinois?

Aux dernières élections, s'interroge le rédacteur, y aurait-il eu 100% des voix pour l'équipe du maire actuel ce qui justifierait une expression unique dans ce fameux hebdo?»

FX CADART